

Titre : Lyon 1 / E-MIAGE : Modalité tutorée et à distance de la formation aux Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises

Fiche signalétique :

- **Etablissement :** Université Claude Bernard Lyon1
- **Autres partenaires :** 17 universités françaises du réseau MIAGE. Toulouse est le coordonnateur national, et Amiens est le centre d'expérimentation principal.
- **Niveau de la formation :** Licence (L3) et Master (M1 et M2) Informatique Appliquée à la Gestion des Entreprises.
- **Types de dispositifs utilisés :** Plateforme SPIRAL
- **Enseignant responsable :** Alain MILLE
- **Objectifs pédagogiques :** La formation est dispensée sous forme de modules ciblés sur des objectifs d'acquisition de savoir ou de savoir faire précis, sanctionnés par un examen modéré au niveau national. Les modules couvrent l'ensemble du programme national de la MIAGE.
- **Types de scénarios pédagogiques :** Les modules sont de 3 types : les plus nombreux sont des modules alternant acquisition, interaction, tutorat, travail personnel et travaux dirigés ; des modules « projets » avec des outils comme le jeu d'entreprise sont également proposés ; enfin, des modules liées aux langues, à l'expression écrite et communication complètent l'offre.
- **Modes de contrôle des acquis :** Chaque module est sanctionné par un contrôle effectué dans les conditions standard de l'université d'accueil.
- **Nombre d'étudiants annuels concernés :** actuellement, 20 étudiants d'une modalité de formation « Soir » de la Miage profitent de la modalité tutorée et à distance pour 3 modules. Le dispositif est en cours de lancement pour les publics qui souhaitent se former totalement avec cette modalité (avec prise en compte de la VAE).
- **Temps de développement :** les 18 universités du consortium se sont réparties le développement des modules. Chaque module est sous la responsabilité scientifique d'un groupe d'auteurs, et la médiatisation est réalisée dans l'université qui a pris la responsabilité de son développement. Typiquement (sur la base des modules développés à Lyon), la réalisation d'un module de 40 h (pour l'étudiant) demande environ 500h pour les contenus et 250 h pour la scénarisation et le déploiement en activité interactive.
- **Ressources utilisées :**
Moyens humains : Conception des contenus assurée par les experts des différentes universités (typiquement 4 à 5 experts travaillant en réseau). La conception des supports médiatisés est coordonnée par un responsable de l'université chargée du développement (Claude Petit à Lyon). A l'UCBL, nous nous appuyons sur le service PRACTICE et des stagiaires étudiants.
Budget Annuel : Pour Lyon (2003)
- Dépenses [Conception : 10000 euros ; Tutorat (16 étudiants/2 modules) : 20000 euros ; Médiatisation : 5000 euros ; Serveur/logiciels... : 5000 euros].

- Recettes [Campus Numérique : 10000 euros ; Université Lyon1 : 20000 ; INCA Région : 10000 euros]

Moyens techniques : Serveur du Département Practice, Plateforme Spiral Lyon1, Navigateur standards.

■ **Depuis quand ce dispositif est-il utilisé ?** Déployé à Amiens et expérimenté à Lyon en 2003. Doit être déployé progressivement dans les autres universités.

■ **Ce dispositif est-il transposable à d'autres établissements ou d'autres disciplines et à quelles conditions ?** Ce dispositif est par définition transposable aux autres établissements dispensant la MIAGE (21 universités au total). La transposition du système, de la stratégie de déploiement et des outils de génération de contenus est probablement possible pour d'autres disciplines.

Descriptif de l'action :

1. Diplômes préparés

Les diplômes préparés sont ceux de la filière Miage nationale. La modalité "à distance" complète l'offre existante en présentiel classique (Jour) et en présentiel avec horaires aménagés pour la formation continue (Soir). Pour cette rentrée 2003, les diplômes concernés sont la licence Miage, ainsi que la maîtrise Miage.

2. Historique de l'initiative eMiage

L'initiative eMiage a été prise en 2001 par un consortium d'universités françaises dispensant la formation nationale Miage (22 universités). Ce consortium est coordonné par l'université de Toulouse (Daniel Marquié) et le chef de projet anime le site pilote à l'université d'Amiens (Gérard-Michel Cochard). E-Miage est un projet labellé "Campus Numérique". 2002-2003 a été une année d'expérimentation dans sa modalité complète à Amiens et dans une modalité limitée à Lyon. La formation est en train de prendre une dimension internationale (Vietnam, Maroc, Afrique Noire, etc..) avec le soutien de l'AUF. Enfin, en septembre 2004, la modalité eMiage devrait être disponible dans plusieurs autres universités.

3. Description de la modalité

Un programme national eMiage a été adopté par le comité de programme national de la Miage. Une "année" est découpée en 16 modules (UE). Les modules sont réalisés et maintenus par des comités d'experts nationaux (typiquement 3 à 6 experts pour chaque module : Lyon a coordonné le développement de 2 modules). Un comité éditorial national valide leur adéquation à la formation Miage.

Les modules sont délivrés sous la responsabilité de chaque établissement avec un tutorat local. Chaque module correspond à 40 heures (équivalentes en face à face). Un module est structuré en 30 à 40 sessions dans lesquelles les étudiants peuvent naviguer selon la nature des activités pédagogiques proposées.

L'enseignement est calé sur l'année civile [semestre 1 : janvier - juin ; semestre 2 : juillet - décembre].

Les contenus des modules e-Mi@ge sont disponibles dès l'inscription à l'Université Lyon 1, et tant que l'apprenant n'a pas terminé par un examen réussi, mais pour une période ne pouvant dépasser trois ans. Les examens sont organisés en fin de semestre (juin et décembre).

Un tutorat est mis en place pendant le semestre qu'a choisi l'apprenant pour valider un module. L'UFR fournit les ressources pédagogiques et en tutorat nécessaires : ressources pédagogiques interactives en ligne; regroupements (au moins 2) des étudiants; devoirs et corrections assurés par le tuteur; interactions entre le tuteur et les étudiants par courrier électronique; interactions entre

les étudiants par le "chat" ; interactions entre les étudiants et les responsables de formation (pages d'information générale, email, etc.).

Le poste de travail étudiant doit disposer d'un accès à Internet et d'un logiciel de navigation (Internet Explorer, Netscape, Mozilla, etc..). Tout type de matériel et système d'exploitation est donc possible.

4. Publics concernés

Les modules sont accessibles dans le cadre de la formation professionnelle continue et capitalisables en tant que tels pour le diplôme. Pour obtenir le diplôme, les exigences en matière d'équivalence et/ou de réussite aux examens sont respectées comme pour toute autre modalité d'enseignement.

5. Modalités d'évaluation

Un examen sanctionne chaque module (UE). L'examen est organisé dans des conditions contrôlées identiques aux autres modalités. Le jury de la Miage collecte les résultats des différents examens et évalue la réussite à la formation selon les mêmes procédures que pour les autres modalités de formation Miage (Jour et Soir). Le jury est souverain.

Coordonnées du principal référent enseignant : Claude PETIT (claude.petit@univ-lyon1.fr)